

**COMMUNE DE LANGUEUX**  
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 29 mars 2022**

L'an deux mille vingt deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Yves HINAULT, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés                    Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Hubert HILLION), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Messieurs Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Jean-Louis SENECHAU (pouvoir donné à Yann SOULABAIL)

Secrétaire                            Madame Angélique STEUNOU

Secrétaire auxiliaire            Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-32

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION POUR  
L'ACHAT D'UN TRIPORTEUR**

Rapporteur :                    Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, la Santé et la Dynamique Citoyenne

Nous avons été sollicités par un langueusien, membre de l'antenne briochine de l'association " A vélo sans âge " qui intervient sur 3 EHPAD pour sortir les résidents des structures, mais aussi des personnes seules, des malades en chimiothérapie et, de manière générale des gens à mobilité réduite, en les promenant au moyen d'un triporteur.

Encouragés par le succès de cette démarche auprès des personnes qui ont retrouvé le plaisir de la promenade et de la rencontre, les membres de cette association souhaitent créer une antenne sur Langueux et sollicitent la Ville afin de pouvoir acquérir un troisième appareil.

Sachant qu'un triporteur coûte environ 10 000 €, et à l'instar de l'octroi d'une aide financière à l'association « Ensemble pour Lenny » que nous avons fait en 2021, **je vous propose** :

- de voter l'octroi à l'association « A vélo à tout âge » d'une aide financière de 1 500 € ;

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**